



LE JASEUR



BULLETIN MUNICIPAL ET PAROISSIAL DE ST-VALÉRIEN

Bureau municipal : 181, route Centrale 418 736-5047

Le 13 décembre 2011

Volume 33 Numéro -08-

VIE PAROISSIALE :

VOS OFFRANDES :

Semaine du 27 novembre : 157.95\$
Semaine du 4 décembre : 186.00\$

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS :

Semaine du 18 décembre :

Dimanche 18 décembre 9h30
Feu Alain Voyer – Françoise, Ghislain Voyer (ici)
Grands parents défunts – Martine, Patrick Cimon (ext)
Feu Marie-Anna, Joseph, Gilbert Voyer – La famille (ext)

Mardi 20 décembre 19h30
Célébration du pardon

Samedi 24 décembre 22h00
Feu Nicole Tremblay – Lise, Martin D'Amours (ici)
Feu Raymond Chassé – Noëlla, Brigitte, Jean-Yves (ext)

Semaine du 25 décembre :

Dimanche 25 décembre Pas de célébration

LES LAMPES DU SANCTUAIRE :

Semaine du 18 décembre :

Françoise, Maurice Côté

Semaine du 25 décembre :

Louise Roussel

À VOS PRIÈRES :

Rev Père Albert Cimon fils de feu Joseph Cimon et de feu Diana Perreault décédé à St-Jean sur Richelieu le 4 décembre à l'âge de 78 ans 4 mois. Service et sépulture ici à St-Valérien le 14 décembre à 14h00. Il était le frère de Charles et Cézaire de cette paroisse.

Sincères sympathies aux familles éprouvées

Bonnes semaines

Réjeanne Dion

CÉLÉBRATIONS DU PARDON :

Durant le temps de l'Avent 2011, nous avons été invités à prendre des engagements qui soient signes de justice, de patience, de joie et d'accueil. Nos célébrations du pardon porteront sur ces quatre dimensions. Je vous rappelle l'horaire :

- Dimanche 18 décembre, 14h00, église de Bic et de St-Fabien
- Lundi 19 décembre, 19h30, église de St-Eugène
- Mardi 20 décembre, 19h30, église de St-Valérien

À cette occasion, il y a une collecte qui va dans les fonds des Comités de dépannage.

Il est toujours possible, vous le savez, de recevoir individuellement le sacrement du pardon en nous le demandant avant les célébrations dominicales ou en prenant rendez-vous avec nous.

Benoît et Paul-Émile

OFFRANDE DE NOËL :

Il y a des traditions que nous avons intérêt à garder, en particulier celle de faire une offrande spéciale à l'occasion de Noël à votre Fabrique. Une offrande qui aide à terminer l'année financière de votre fabrique en meilleure posture. Merci de votre générosité à l'occasion de Noël.

CÉLÉBRATIONS DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN :

- Dans l'après-midi du 24 décembre, à 16h30, à l'église de Bic et à l'église de St-Fabien, une Célébration de la Parole avec la participation des jeunes de l'initiation chrétienne. Une célébration adaptée à un public de jeunes enfants, de parents et de grands-parents.
- Dans la soirée du 24 décembre :
 messe de Noël à 20h00 à Bic et à St-Eugène
 messe de Noël à 22h00 à St-Fabien et St-Valérien
- Dans la journée du 25 décembre :
 messe de Noël à 10h30 au Domaine des Érables de St-Fabien
- Le dimanche 1^{er} janvier 2012, Jour de l'An,
 messes aux heures habituelles.

Benoît, le curé

MESSAGE DE NOËL :

À l'occasion de Noël, Paul-Émile et moi, nous voulons vous dire tous les deux notre joie d'être en service dans les quatre communautés du Secteur pastoral. Malgré notre âge « respectable », nous essayons de répondre aux besoins pastoraux qui se présentent à longueur d'année. Face à l'avenir, nous avons confiance tous les deux même si les problèmes sont de plus en plus nombreux. Notre conviction repose sur le message de Celui dont nous célébrons la naissance à Noël, Jésus, lui qui a dit à ses disciples « *qu'il serait avec eux jusqu'à la fin des temps* ». À chacune et à chacun d'entre vous, un Bon Noël, de Joyeuses Fêtes, de belles retrouvailles familiales. Nous vous portons dans notre prière.

Benoît et Paul-Émile

REMERCIEMENTS :

MERCI à tous les bénévoles qui sont venus aider à décorer notre église à l'intérieur et à l'extérieur pour notre prochain Noël. (Marcel Sinclair, Pierre Beaupré, Bruno Beaulieu, Ghislain Blais, Germain Perreault, Richard Bergeron, Roland Thériault, Jean-Paul St-Pierre, Gemma Beaupré, Fernande Roy, Réjeanne Dion et Ida Dion).

Nous avons eu une belle équipe et nous aimerions lancer un appel à tous ceux et celles qui voudraient se joindre à nous pour des occasions spéciales. Votre aide serait grandement appréciée. Notre église est très accueillante, grâce à ce travail bénévole.

Les membres du comité liturgique

SOUHAITS DU TEMPS DES FÊTES :

En cette période de réjouissances et de festivités, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, de paix et de prospérité à tous les citoyens et citoyennes !

À tous nos bénévoles des différents organismes, merci pour votre travail et votre collaboration!

Que ce temps des Fêtes soit des plus agréables et profitez de ces quelques moments pour prendre soin de vous et de vos proches!

JOYEUX NOËL, BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2012 À TOUS !

Robert Savoie, maire,
et le Conseil municipal,
Ghislain Blais
Jean-François Beaulieu
Patrique Côté
Jasmin Michaud
Patrick Morin
Jovette Taillefer

FORMATION INFORMATIQUES GRATUITES À ST-VALÉRIEN :

Le Centre de Ressources en Intervention Populaire de l'Est (**CRIFE**) de Rimouski en collaboration avec ATENA Informatique et la Corporation des sports et loisirs de St-Valérien vous offre l'opportunité de participer au projet « **Citoyen branché** » qui propose des **formations gratuites** adaptées aux personnes qui ont peu ou pas accès aux technologies de l'information et des communications. D'une durée totale d'environ 9 heures, chaque formation permettra aux participants d'être initiés à l'ordinateur, à l'Internet, aux courriels et aux services gouvernementaux en ligne. Tous les citoyens sont donc invités à venir suivre cette formation au sous-sol de l'église de St-Valérien.

« Les personnes initiées aux nouvelles technologies pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé et profiteront de plusieurs avantages, entre autres, faciliter l'entretien des liens sociaux, briser l'isolement et favoriser les liens intergénérationnels. » souligne Alexandre Leclerc, formateur dans ce projet.

Pour vous inscrire, veuillez téléphonez au bureau municipal de St-Valérien et laisser vos coordonnées. La formation est prévue dans le courant de l'hiver 2012.

Diane Leclerc,
Corporation des sports et
loisirs de St-Valérien

**LE COMITÉ LOCAL DE L'EAU DU SECTEUR DE LA RIVIÈRE
RIMOUSKI :**
POUR UNE CONCERTATION LOCALE DES ENJEUX DE L'EAU :

Rimouski, le 28 novembre 2011 – L'Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL) est fier de présenter à la population de la région de Rimouski-Neigette son comité local de l'eau. Composé de représentants des secteurs tant municipaux que communautaires et économiques, le comité se veut, pour l'OBVNEBSL, un outil de réflexion sur les enjeux reliés à l'eau à l'échelle locale. Rappelons que l'OBVNEBSL, autrefois Conseil de bassin de la rivière Rimouski (CBRR), s'est vu reconnaître la responsabilité de l'élaboration d'un plan directeur de l'eau (PDE) à l'échelle des bassins versants sur une zone s'étendant de Trois-Pistoles à Les Méchins. Considérant le travail effectué depuis 2001 sur le bassin versant de la rivière Rimouski et l'approbation, en 2009 de son PDE, les acteurs siégeant sur cette table locale auront notamment comme mandat de participer activement à la mise en oeuvre du PDE de ce bassin versant. Ils auront aussi à aider l'organisme des bassins versants (OBV) à mieux comprendre les réalités des autres bassins versants et cours d'eau du secteur, à participer activement à réaliser et valider le PDE de la zone, à aider l'OBV à identifier les problématiques locales ainsi qu'à proposer des initiatives, projets et actions terrain réalisables et mobilisateurs à l'OBV.

« Il est primordial pour nous d'impliquer les acteurs locaux à la réalisation, la validation et la mise en oeuvre du PDE des bassins versants de la région nord-est du Bas-Saint-Laurent » explique M. Anselme Gagné, président de l'organisme. « Les comités locaux sont donc des éléments précieux pour nous afin de bien cerner les problématiques locales et proposer des actions intégrées et rassembleuses visant la protection et la mise en valeur de cette précieuse ressource qu'est l'eau », ajoute-t-il.

Le comité local de l'eau du secteur de la rivière Rimouski a été mis en place au printemps dernier à la suite d'une rencontre publique où étaient conviés acteurs et citoyens touchés de près ou de loin par la protection et la mise en valeur de l'eau. Il regroupe à la fois des représentants de l'ancien conseil d'administration du CBRR et de nouveaux représentants actifs dans le secteur. Il est présidé par M. Francis Gagné, représentant du secteur communautaire. Ce même secteur est aussi représenté par Mme Marlène Dionne et messieurs Alain Langlais, Francis Rouleau et Marcel Rousseau. Le secteur municipal est quant à lui représenté par Mme Marie-Hélène Michaud et M. François Loiselle alors que M. Nil Voyer représente le secteur économique. Le comité tiendra un minimum de trois réunions par an afin d'être informé, impliqué et actif en ce qui concerne les actions et projets de leur secteur en lien avec les activités de l'OBV.

La population aura d'ailleurs l'occasion d'interagir avec les représentants de leur comité local ainsi que l'Organisme des bassins versants lors des consultations publiques sur le portrait-diagnostic de la zone qui devrait avoir lieu au courant de l'hiver. Un nouveau site internet contenant une foule d'information sur l'OBVNEBSL ainsi qu'une section personnalisée au secteur de la rivière Rimouski sera aussi mis en ligne prochainement.

Pour plus d'information sur le comité local de l'eau du secteur de la rivière Rimouski, contactez Mme Claude Normand, coordonnatrice de ce comité à l'OBVNEBSL, à projets@cbrr.org .

Information : Anselme Gagné, président
 Maxime Gendron, directeur général
 maxime.gendron@cbrr.org
 418 724-5154, poste 203

Source : Claude Normand
 Coordonnatrice aux projets et aux communications
 projets@cbrr.org
 418 724-5154, poste 219

DIRECTIVES CONCERNANT LES EMPLOYÉS DE LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE :

L'employé qui effectue la collecte et le transport des matières résiduelles déchargent dans le camion à benne les **bacs roulants conformes de 360 litres** qui ont été déposés, le soir précédant la journée de la collecte.

Les bacs non conformes resteront sur le bord du chemin.

Les citoyens peuvent déposer des sacs à côté de leurs bacs lorsque le bac est plein et l'employé est autorisé à débarquer du camion pour effectuer le chargement des sacs dans le bac lorsque celui-ci est vidé au préalable.

En aucun cas, l'employé est autorisé à débarquer du camion si aucun sac n'est déposé à côté du bac.

L'employé n'est pas autorisé à débarquer du camion pour vider un bac qui a encore des résidus restés à l'intérieur de celui-ci.

La municipalité de
St-Eugène-de-Ladrière

MESSAGE DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS :

Avez-vous vérifié le fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et changé les piles?

Rappelez-vous qu'il est obligatoire d'installer un avertisseur de fumée à chaque étage de votre résidence, ainsi qu'au sous-sol si habité.

Lorsque vous protégez les boîtes à malle ou autres biens, assurez-vous d'être en dehors de l'emprise du chemin.

INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT :

Il est défendu d'allumer tout genre de feu en plein air, que ce soit pour des fins de loisirs, feu de camp, feu de joie ou autre ou pour détruire du foin sec, de la paille, de l'herbe sèche, des tas de bois, broussailles, branchages, arbres, arbustes, autres plantes ou ordures ou quelle que matière combustible en tout endroit de la Municipalité à moins d'avoir obtenu au préalable un permis de brûlage de l'inspecteur municipal.

PROGRAMME RÉNO VILLAGE :

Le programme Réno Village offre une aide financière pouvant atteindre 10 000\$ (selon le revenu familial du ménage) pour effectuer les travaux nécessaires pour corriger les déficiences majeures de la maison (structure, charpente, plomberie, chauffage, électricité et sécurité incendie). Les modalités du programme et les formulaires d'application sont disponibles au bureau municipal.

RÉCUPÉRATION :

Il est maintenant possible pour les citoyens d'apporter les piles rechargeables et non rechargeables au bureau municipal pour la récupération.

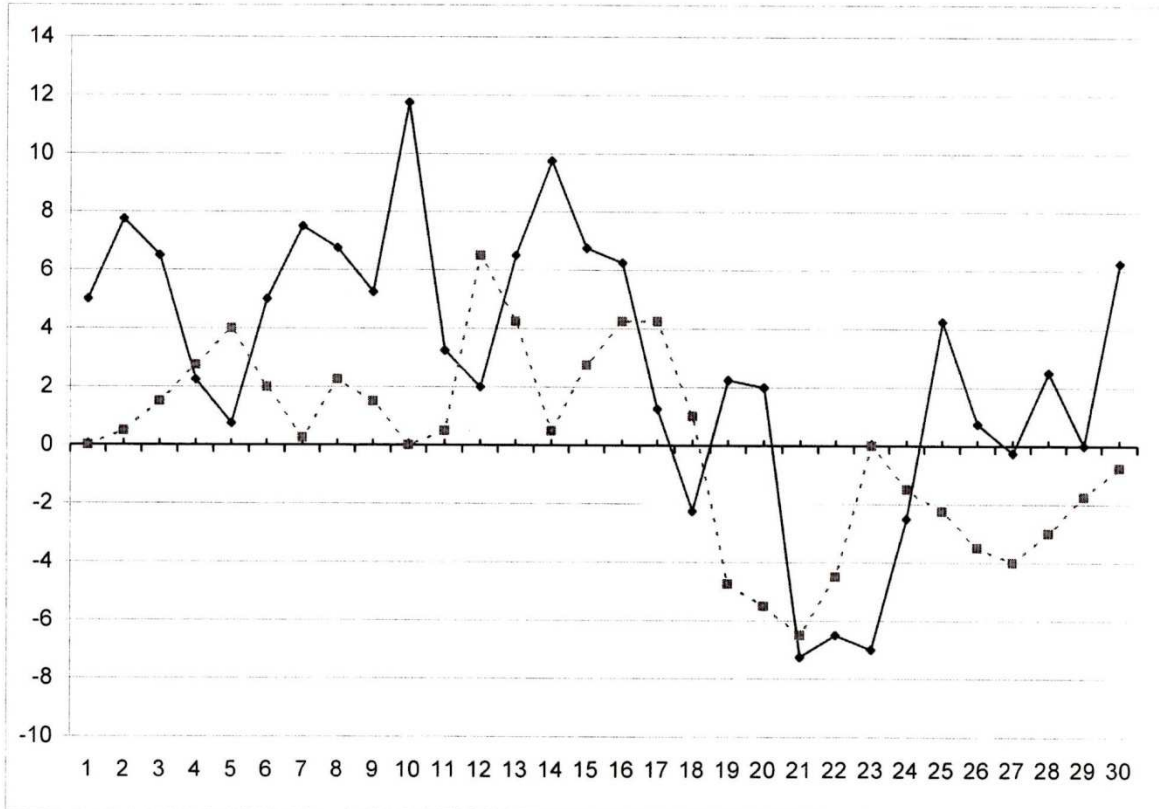
ÉCOCENTRE :

L'entente avec Rimouski pour l'utilisation de l'Écocentre comprend aussi l'utilisation du service en ligne Dons de biens réutilisables, à l'adresse suivante :

<http://www.ville.rimouski.qc.ca/webconcepteur/web/VilledeRimouski/fr/citoyens/nav/environnement/dons.html>

Marie-Paule Cimon, directrice générale
et secrétaire-trésorière

TEMPÉRATURE MOYENNE QUOTIDIENNE (T°M.Q.) NOVEMBRE 2011



Légende: -----> = 2010 ———> = 2011

TEMPÉRATURE MOYENNE MENSUELLE (T°M.M.) NOVEMBRE

1990	1991	1992	1993	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
-1,42	0,59	-1,76	-0,85	0,00	-0,89	0,25	2,20	-2,11	0,93	2,02	0,03	2,88

EN NOVEMBRE

1990	1991	1992	1993	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de jours complètement ensoleillés												
7	6	7		3	4	0	1	3	3	4	2	1
Nombre de jours avec précipitations (solides ou liquides)												
13	13	12		11	17	19	12	13	17	15	13	15

Richard Bergeron



NOUVEAU ! COURS DE ZUMBA À ST-VALÉRIEN : VENEZ BOUGER !

Vous avez entre 12 et 99 ans et vous souhaitez vous mettre en forme tout en vous amusant ? Inscrivez-vous au Zumba dès janvier 2012 en téléphonant à Julie Guilloux au 418 736-5604 ou par courriel à guillouxjulie@hotmail.fr. Le cours sera offert en collaboration avec l'école de danse Harmonia et la Corporation des sports et loisirs de St-Valérien le mercredi soir 20h00-21h00 ou le mardi soir 20h00-21h00 selon les préférences des participants. Téléphonnez à Julie pour laisser vos coordonnées et vos disponibilités, elle communiquera avec vous dès janvier 2012 pour fixer le début des cours qui sera offert au sous sol de l'église à chaque semaine.

Bienvenue aux filles, aux garçons, aux hommes et aux femmes de tout âge !

Diane Leclerc, corporation des sports et loisirs de St-Valérien

RAPPEL IMPORTANT :

Selon le règlement no 90-108 concernant l'enlèvement et la disposition des rebuts, les rebuts provenant de la construction ou de la réparation d'immeubles, les matériaux de construction, le fumier, la terre, le gravier, le sable, etc., ne sont pas des déchets domestiques ni recyclables. Les feuilles, les rebuts de jardin, les branches d'arbres, ne le sont pas non plus. Vous devez donc les conserver pour en disposer lors des vidanges volumineuses ou aller les porter directement au site d'enfouissement.

Marie-Paule Cimon, directrice générale et secrétaire-trésorière

LE « JASEUR » :

Veillez prendre note que vous pouvez déposer vos communiqués pour la prochaine parution du « Jaseur » au plus tard **vendredi 16 décembre 2011 à 17h00** au 4 avenue du Vallon à St-Valérien.

Veillez prendre note que le « JASEUR » paraît donc deux semaines consécutives (le 13 et 20 décembre). Il fera ensuite relâche pour le temps des fêtes pour reprendre le mardi 10 janvier 2010.

Christine et Jocelyn Chabot,
responsables

UN ARBRE DE NOËL C'EST RECYCL'ARBRE!



La MRC de Rimouski-Neigette est fière d'inviter sa population à participer à la 19^e édition de la grande récupération des arbres de Noël qui se tiendra **du 2 au 15 janvier 2012** au Carrefour Rimouski. Les arbres doivent être déposés à l'endroit indiqué sur le stationnement surélevé de l'avenue Léonidas.



MUNICIPALITÉ DE ST-VALÉRIEN – BUREAU FERMÉ :

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 26 décembre 2011 au 4 janvier 2012 inclusivement pour la période des Fêtes.

Marie-Paule Cimon, directrice générale
et secrétaire-trésorière

À VENDRE :

Deux paires de skis de fond pour homme et femme. En très bonne conditions. Bâtons inclus. Si intéressés contactez Jacqueline ou André au 418 736-4744.

REMERCIEMENT :

À mes fidèles clients, clientes et nouveaux.

Bonjour, je voudrais profiter de ce temps de réjouissances pour vous remercier de votre encouragement depuis mon retour au travail.



Je vous souhaite un très Joyeux Noël, une année 2012 remplie de joie, du temps pour soi et surtout la santé. En terminant, je vous remercie pour toutes les ondes positives que vous m'avez envoyées.

Au plaisir de vous rencontrer.

Merci

Céline Gaudreau, coiffure

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE ST-VALÉRIEN :

Bonjour,

Le tournoi de cartes aura lieu le 21 décembre à 13h30. Le jeu est le 500. Le règlement est : Personnes choisies au hasard dans la salle. Prix aux gagnants et prix de présence seront donnés. On soulignera la fête de Noël.

Au souper du 19 novembre, il y avait 70 personnes. Merci pour votre participation.

Les cartes de membres sont arrivées. Le coût est de 16\$ chaque carte. Vous pouvez venir les chercher.

La direction du Club vous souhaite un Joyeux Noël et pour la nouvelle Année 2012 : Santé, Joie et Paix.

Annette Dextraze, secrétaire
418 736-5319

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME :

Les personnes intéressées à faire partie du comité consultatif d'urbanisme (CCU) sont priées de donner leur nom au bureau municipal, 418 736-5047. Il y a environ 2 à 4 réunions par année.

Marie-Paule Cimon, directrice générale
et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DE ST-VALÉRIEN

APPEL D'OFFRE POUR LE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS :

La municipalité de St-Valérien souhaite ouvrir un appel d'offre afin de maintenir les trottoirs dégagés pour les piétons, notamment pour les écoliers. L'objectif est d'encourager le transport actif de nos écoliers et citoyens, ainsi que d'améliorer la sécurité des piétons qui, parfois, devaient marcher directement sur la rue à cause d'une trop forte accumulation de neige sur les trottoirs.



- Le secteur visé est d'une longueur de 1 km, soit l'entièreté des trottoirs de la rue principale, à partir du garage Jocelyn Saindon à l'est, jusqu'à l'extrémité du trottoir à l'ouest (ferme Xavier Cimon).
- Les trottoirs devraient être dégagés tous les matins d'école avant 7h30, et les autres jours avant 8h00.
- Si une accumulation de neige importante survient durant la journée, le déneigement devrait être fait afin de permettre aux piétons de circuler sur les trottoirs.
 - Lors des journées d'école, les écoliers circulent surtout durant les périodes suivantes : de 7h30 à 8h00, de 11h15 à 13h00, de 15h00 à 15h30.
 - Le déneigement ne devrait donc pas être fait durant ces périodes.
- Selon le type de machinerie proposée (souffleuse, gratte, etc.) pour déneiger les trottoirs, le soumissionnaire retenu devra convenir des modalités précises (ex : où placer la neige) avec la directrice générale, afin de les arrimer avec les pratiques de déneigement de la voirie municipale, et ce, pour éviter de ré-enneiger les trottoirs.
- Les soumissionnaires devront déposer deux tarifications :
 - Une avec un tarif horaire.
 - Une avec un montant global pour tout l'hiver 2011-2012.
- Le conseil municipal se réserve le droit de choisir l'un ou l'autre des tarifs, et de ne retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.
- Le soumissionnaire devra fournir une preuve d'assurance responsabilité de 1 M\$.
- Le soumissionnaire devra fournir une preuve d'immatriculation commerciale du véhicule proposé.
- Les soumissions doivent être déposées au plus tard le 19 décembre 2011 à 15h00 au bureau de la municipalité.

Patrick Morin, Conseiller municipal
responsable du dossier famille

MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE : UN QUESTIONNAIRE REPLI PAR LES FAMILLES VALÉRIENNOISES :

Chers lecteurs, en septembre dernier nous vous informions que le travail de mise à jour de la **Politique familiale municipale** avançait bon train grâce au travail formidable du comité composé de 9 membres de la communauté.



Dans notre souci de **mieux connaître les besoins, attentes et aspirations des familles, des jeunes et des aînés**, un processus de consultation des différents groupes d'âge a été entamé.

Un questionnaire a été distribué aux familles valériennes via les messagers de l'école Saint-Rosaire ainsi qu'aux garderies en milieu familial de St-Valérien. Ce questionnaire a permis de recueillir des informations sur les forces de St-Valérien comme milieu de vie familial, mais également sur les points à améliorer. Parmi les forces, sont ressortis :

- *La proximité de la nature*
- *La proximité de Rimouski*
- *Les services (épicerie, poste, caisse, patinoire, ZAP, garage, transport en commun)*
- *Le coût de la vie*

Parmi les points à améliorer, sont ressortis :

- *Un espace pour les adolescents (local multifonctionnel, parc aménagé)*
- *Le respect des limites de vitesse dans les rangs et dans le village*
- *Une amélioration et une mise en valeur de la garderie municipale*

Par ailleurs, 94% des répondants perçoivent des avantages **aux liens intergénérationnels** qui peuvent être réalisés grâce à diverses activités (cuisine, compter des histoires, jardinage, etc.).

Une trentaine de personnes ont répondu au questionnaire, soit **un formidable taux de réponse de 50%**. Mme Émilie Roussel fut l'heureuse gagnante du certificat-cadeau de 25\$ pour l'épicerie S.T. **Un gros merci à tous nos répondants !**

Demeurez à l'affût des prochains Jaseurs afin de connaître les résultats des autres consultations. **N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires.**

Un joyeux temps des fêtes à tous !

Mireille McGrath-Pompon, chargée de projet, Corporation de développement

QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE ST-VALÉRIEN
M.R.C. DE RIMOUSKI-NEIGETTE

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de St-Valérien

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance du Conseil de la municipalité de St-Valérien tenue lundi le 5 décembre 2011, ledit conseil a adopté la résolution no 2011-213 établissant le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012, qui se tiendront à la salle du conseil, 181, route Centrale, le lundi et qui débiteront à 20h00 :

9 janvier	6 février	5 mars	2 avril
6 mai	4 juin	9 juillet	13 août
10 septembre	8 octobre	5 novembre	3 décembre

DONNÉ À ST-VALÉRIEN, CE 6^e JOUR DE DÉCEMBRE 2011.

QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE ST-VALÉRIEN
M.R.C. DE RIMOUSKI-NEIGETTE

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de St-Valérien

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue lundi le 19 décembre 2011 à 20h00 à la salle du conseil de la municipalité de St-Valérien au 181, route Centrale.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012 et le programme triennal des immobilisations pour les années 2012 à 2014.
- 2- Adoption du règlement no 2011-263 établissant les taux de taxes pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012.

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal des immobilisations.

DONNÉ À ST-VALÉRIEN, CE 6^e JOUR DE DÉCEMBRE 2011.

Marie-Paule Cimon, directrice générale
et secrétaire-trésorière

INFO BIBLIO DE DÉCEMBRE :

Concours de Noël

Quatre livres jeunesse à faire tirer, ainsi qu'un bon d'achat de 25\$ à la librairie.

Une visite = un coupon du 23 novembre au 21 décembre.

Bienvenue à tous !



Passez-nous voir selon l'horaire suivant :

Tous les dimanches de 10h30 à 11h30 et les mercredis de 19h00 à 20h30.

Fermé pendant les tempêtes.

Vous pouvez téléphoner pour vérifier avant de vous présenter.

Vous pouvez aussi nous rejoindre au 418 736-8170.

Prenez note que nous serons fermés du 25 décembre au 4 janvier inclusivement.

Conte de Noël à la Bibliothèque

L'invitation est lancée aux enfants pour la soirée de conte de Noël à la bibliothèque municipale le **16 décembre 2011** de 18h30 à 20h00 environ, entrée gratuite !

Avec la participation des jeunes du groupe F.R.I.J.

Lecture d'un magnifique conte de Noël; ensuite les enfants pourront confectionner un petit bricolage de Noël.

Il y aura aussi : **Goûté et surprises pour tous.**

S'il y a **tempête importante** le tout sera remis au 17 décembre.

Notes : Aux parents intéressés un service de garde sera disponible sur place jusqu'à 21h30 au coût de 3\$ par enfants pour information au 418 736-4431.



Chantal Paquet, responsable